



**COMITÉ DE DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME
VALLÉE DE LA DORDOGNE**

COMPTE-RENDU DE SÉANCE

Vendredi 20 juin 2025
Salle polyvalente de Carennac
À 14 heures 30

Nombre de membres en exercice : 47

Présents : 23

Votants : 20

Pouvoir : 5

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mars,

le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à Meyssac,
sous la présidence de M. Antoine Béco,

Date de convocation : 6 juin 2025

Présents :

Élus : BARDI Nicole, DERACHINOIS Christian, SALLARD Jean-Basile, LAVASTROU Gérard, SIMONET Alain, CID Jean-Christophe, BECO Antoine, NOUZIERES Alain, LAMOUREUX Maurice, FOURNIER BOURGEADE Michèle (visio), DELANDE Claire (visio), ANDRZEJEWSKI André (visio), CANARD Francis (visio).

Socioprofessionnels : CIRCAL Pierre, MONS Roselyne, ARNAUD Raphaël, CASTANDET Nadège, LECANU Aurélie (visio), DOLISY Kévin (visio), ANDRÉ Philippe (visio).

Non-votants car titulaire présent : BIROU Jean-Paul, PRADAL Maurice (Visio), GUITTONNEAU Christine.

Excusés avec pouvoir de vote :

- Jean-Claude Fouché à Jean-Christophe Cid
- Jean-Pierre Lasserre à Gérard Lavastrou
- Ronan Le Breton à Antoine Béco
- Dominique Cayre à Christian Derachinois
- Emmeran Rollin à Maurice Lamouroux

Le **quorum** est atteint.

Il est désigné un **secrétaire de séance** : M. Alain Simonet.

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 26 mars 2025
- Bilan d'activité du premier semestre (fréquentation, projets...)

- Convention de partenariat EDF Hydro 2026-2030 - Barrage du Chastang
- Tarifs des produits et services 2025/2026
- Retrait de l'adhésion à l'Agence Départementale Technique Corrèze Ingénierie
- Attribution de chèques-cadeaux au personnel
- Mise en place de chèques vacances au sein de l'OT
- Questions diverses

[Lien vers la présentation](#) diffusée en séance

1. Approbation du compte-rendu du 26 mars 2025

[> Document](#)

Adoption à l'unanimité

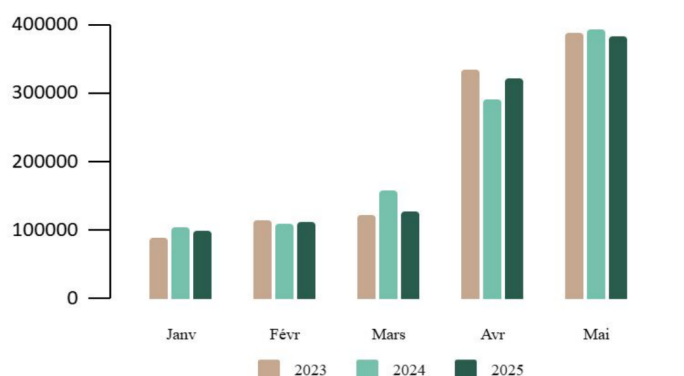
2. Bilan d'activité du premier semestre (fréquentation, projets...)

La directrice dresse un bilan d'activité de ce premier semestre 2025 et partage l'état d'avancement des actions menées, hors promotion-communication.

En effet, lors de la prochaine réunion du comité de direction prévue en octobre, une présentation détaillée des actions de promotion sera réalisée.

Globalement, la fréquentation est à l'équilibre, 1 175k nuitées au 12 juin 2025.

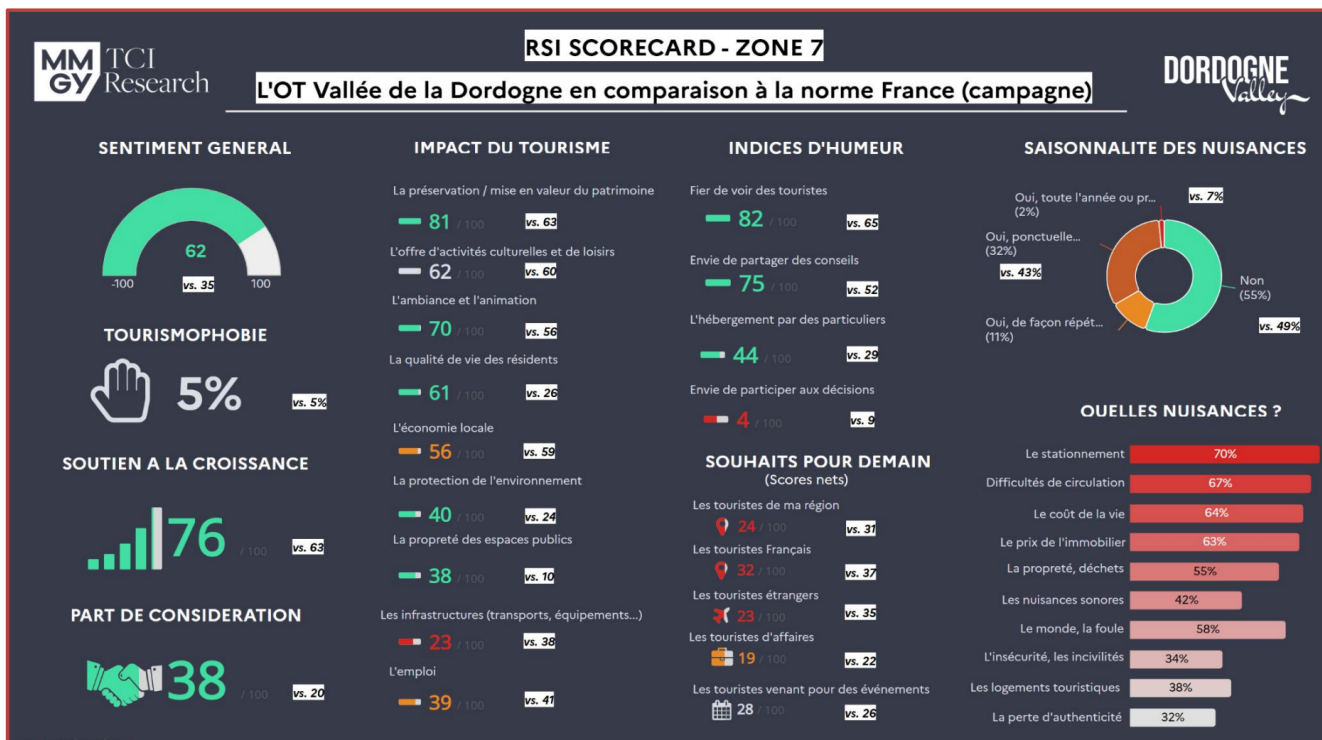
Nuitées mensuelles des touristes |
Source : Orange / Flux Vision Tour



Fréquentation

- 1 175k nuitées au 12 juin 2025
- Idem 2024 et 2023
- 75% français
- 25% étrangers

Dans le cadre du Contrat de Destination Dordogne Valley, les résultats de l'étude menée auprès des habitants pour connaître leur perception du tourisme sont présentés.



Une étude sur les mobilités territoriales et touristiques en Vallée de la Dordogne, financée par l'ANCT et réalisée par le bureau d'étude 6T et la SCET, va démarrer prochainement. Il s'agit de mieux comprendre la mobilité locale pour proposer une offre de services qui réponde aux besoins des résidents permanents et des touristes. L'objectif est d'accompagner les collectivités dans la mise en place d'une politique publique de mobilité adaptée aux enjeux de durabilité.



Un recensement de l'offre touristique accessible aux personnes en situation de handicap a été mené par l'association Accesens, et financé par l'ANCT, à travers une enquête en ligne (150 professionnels répondants) et des investigations sur le terrain. Les résultats seront présentés en octobre 2025. Parallèlement, des sessions de formation à l'accueil des personnes en situation de handicap sont déployées auprès des équipes de l'office de tourisme et bientôt des professionnels du tourisme. La candidature au label "Tourisme & Handicap" pour le barrage du Chastang sera prochainement déposée.

L'Office de Tourisme poursuit le développement des comptoirs et escales des voyageurs à travers plusieurs actions :

- Nouvel aménagement réalisé à Gramat
- Réagencement à Souillac et Carennac en préparation
- Installation d'un triporteur à Rocamadour en juillet (de l'Hospitalet au Château)
- Accueil itinérant en Xaintrie en été avec le Tub

- Nouvelle signalétique directionnelle à Collonges-la-Rouge
- Nouveau mobilier sur les escales des voyageurs

Une expérimentation est menée à Martel et Altiliac, avec la création des "Guinguettes des Voyageurs" en bord de rivière, en partenariat avec le Coffee truck Pilea et la Gluette. Information touristique, valorisation de la destination et de l'"étonnant voyage" à travers du matériel dédié : malle de voyage, chiliennes, jeu Molkky, cocktail Resquilhète à la carte...

Dans la continuité des travaux menés autour du brandbook, le projet de définition d'une stratégie de communication 360° autour de l'attractivité de la destination, avec l'écriture du "Récit de destination", est lancé, avec le soutien de l'agence spécialisée Wearethewords. Les échéances à venir sont les suivantes, en vue de la préparation d'un événement fin 2026 pour les 10 ans de l'OTVD.

Juin 2025	Phase 1 — Cadrage stratégique & diagnostic narratif	Analyse des documents existants, entretiens, cartographie des tensions et potentiels, définition des axes	Document de cadrage narratif
Juillet → mi-septembre 2025	Phase 2 — Ateliers & collecte de matière	3 à 5 ateliers (immersion, récits, tensions, prototypage), collecte du corpus vivant	Corpus narratif sensible & carnet de collecte
Mi-septembre → fin octobre 2025	Phase 3 — Rédaction du récit & scénarisation des formats	Rédaction du récit, déclinaison en formats éditoriaux, élaboration de la charte narrative & kit de formats	Récit de destination, charte narrative, kit formats
Novembre 2025	Phase 4 — Plan de communication & scénario vidéo	Rédaction du plan narratif de diffusion, cahier des charges de la vidéo, ouverture à d'autres formats	Plan de diffusion, cahier des charges & scénario vidéo
Décembre 2025	Phase 5 — Restitution & gouvernance du récit	Restitution au comité, transfert de compétences, livraison du système narratif documenté	Système narratif réutilisable, grille d'appropriation, transfert outillé

Une nouvelle micro aventure a été produite autour d'Argentat et de la Xaintrie, en partenariat avec l'agence De bouffe et d'air frais (vidéo, photos, campagne social média, article de blog...).

De nouveaux topoguides de randonnée pédestre sont en préparation pour une parution prévue en avril 2026.

Un parcours éphémère Terra aventura "expert de la Corrèze" vient compléter l'offre de jeu pour diffusion auprès de la communauté, du 5 juillet 2025 au 4 janvier 2026.

3. Convention de partenariat EDF Hydro 2026-2030 - Barrage du Chastang

Philippe André, responsable du développement économique pour la Vallée de la Dordogne à EDF Hydro Dordogne, rappelle la genèse et l'intérêt de ce partenariat en préambule à la présentation de la convention.

EDF s'est toujours attachée à entretenir un lien de proximité avec les territoires sur lesquels sont implantés ses sites et installations. Ainsi, dès la construction de ses centrales électriques, EDF a invité le public à visiter les chantiers et a largement investi le champ du "tourisme industriel".

En Xaintrie Val'Dordogne, cela concerne le site du barrage du Chastang.

EDF propose de confier à nouveau à l'Office de Tourisme, immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours, la gestion du centre d'interprétation Odyssélec, ainsi que les visites de l'usine auprès du grand public de 2026 à 2030.

Les missions suivantes seront confiées à l'OT :

- Accueil du public à l'espace Odyssélec
- Visite guidée du barrage
- Billetterie et vente en ligne
- Prospection commerciale (groupes, individuels)
- Communication (production et diffusion)
- Observation (suivi statistique), reporting
- Construction de partenariats locaux (gabares, acteurs culturels...)
- Mise en réseau avec les acteurs touristiques de la destination
- Qualification de l'offre (Tourisme & Handicap, Destination d'Excellence...)

Dans le cadre du partenariat, EDF s'engage à verser :

- En 2026 - 2027 et 2028 : 30 000 € net TTC
- En 2029 et 2030 : 25 000 € net TTC

La diminution de la participation financière permettra à EDF de faciliter le remplacement et/ou la maintenance des équipements de l'espace Odyssélec et ainsi d'en pérenniser le fonctionnement.

La participation d'EDF est calculée sur une base forfaitaire incluant la réalisation annuelle de :

- 100 demi-journées d'ouverture de l'espace EDF Odyssélec

L'accès à l'Espace EDF restera gratuit pour tous.

- 135 visites guidées réalisées pour les clientèles individuelles

Tarif normal 8 €, réduit 4 €, partenaires 5,50 €

Pas de commission reversée à EDF

Gratuit pour les moins de 12 ans et lors des événements nationaux

- Visites guidées pour les groupes toute l'année

Adultes (à partir de 11 pax) : 5,50 €/pax

1 gratuité pour 20 pax

Visites gratuites pour les groupes d'enfants (scolaires, IME...)

Monsieur le Président propose d'approuver la présente convention qui a pour objet de déterminer les conditions de partenariat entre EDF et l'Office de Tourisme dans la réalisation des visites de l'usine du Chastang et dans l'accueil des publics à son espace de visite Odyssélec, sur la période 2026 à 2030.

Adoption à l'unanimité

4. Tarifs des produits et services 2025-2026

Conformément à l'article 2 de nos statuts, l'Office de tourisme Vallée de la Dordogne a la possibilité d'agir sur la vente de prestations de service et de produits.

Aussi, il convient de définir les **tarifs 2025-2026 des services proposés aux professionnels**, notamment en termes de visibilité et de régie publicitaire, selon les [conditions générales de vente](#) définies.

Lou Fialip, responsable des relations partenaires, présente les tarifs proposés de la régie publicitaire sur les supports suivants :

- Magazine - 90 000 ex.
- Plans de ville - 11 éditions
- Écrans - 10 bureaux
- Bornes tactiles - 12 en VD
- Dépôt de dépliants - 10 bureaux
- Site web - 3.8M de visiteurs

Le magazine 2025 a été diffusé dans les boîtes aux lettres des habitants du territoire, nous avons de très bons retours sur cette édition avec un nouveau format et l'intégration de publireportages. Les tarifs des espaces publicitaires sont maintenus pour 2026.

VISIBILITÉ - LISTINGS	PROS DE LA VD	PROS HORS VD
Visibilité web - préparer mon voyage	Offert	250€ HT 300 € TTC
ESPACES PUBLICITAIRES - BUREAUX D'ACCUEIL	PROS DE LA VD	PROS HORS VD
Dépôt de dépliants Zone 1 - Rocamadour/Gramat Zone 2 - Nord Lot Zone 3 - Sud Corrèze 3 zones	291.67€ HT 350 € TTC 166.67€ HT 200 € TTC 166.67€ HT 200 € TTC 500€ HT 600 € TTC	375€ HT 450 € TTC 208.33€ HT 250 € TTC 208.33€ HT 250 € TTC 666.67€ HT 800 € TTC
Écrans TV des bureaux d'accueil Printemps Juillet - août Automne Hiver	125€ HT 150 € TTC 333.33€ HT 400 € TTC 125€ HT 150 € TTC 83.33€ HT 100 € TTC	208.33€ HT 250 € TTC 416.67€ HT 500 € TTC 208.33€ HT 250 € TTC 166.67€ HT 200 € TTC
Bornes tactiles Printemps Juillet - août Automne Hiver	125€ HT 150 € TTC 333.33€ HT 400 € TTC 125€ HT 150 € TTC 83.33€ HT 100 € TTC	208.33€ HT 250 € TTC 416.67€ HT 500 € TTC 208.33€ HT 250 € TTC 166.67€ HT 200 € TTC

ESPACES PUBLICITAIRES - SITE WEB - Prix à la quinzaine	PROS DE LA VD	PROS HORS VD supplément de 50€ TTC à appliquer aux tarifs indiqués ci-dessous
---	----------------------	---

JANVIER	FEBVIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
						330 V		-			
						V				130	
						171000					130
130 V			pâq	330 V					130 V		
144000			280 V	257000				280 V	103000		
	180 V	180 V	170000		-			144000		-	-
	120000	122500		-			330 V				
				asc			429000		130 V		
			-			330 V			103000		
					280 V	291000				130	-
				330 V	196000		-				
				280 V	207000				180 V		
									11400		180
	180 V	280 V		pent	-			116000			
	122000	141000					280 V		180 V		
130 V			-				248000				
106000						330 V			114000		-
						372000					

ZONE A BORDEAUX LIMOGES

ZONE B LILLE STRASBOURG

ZONE C PARIS TOULOUSE

130 Basse saison

180 Basse saison - vacances

280 Moyenne saison

330 Haute saison

ESPACES PUBLICITAIRES - ÉDITIONS	PROS DE LA VD ET HORS VD	
Magazine - 80 000 ex	4° de couverture	2491.67€ HT 2 990 € TTC
	3° de couverture	2158.33€ HT 2 590 € TTC
	2° de couverture	2158.33€ HT 2 590 € TTC
	Page entière	1491.67€ HT 1 790 € TTC
	Demi-page	825 HT 990 € TTC
Plans de ville Argentat, Aubazine, Beaulieu, Carennac, Collonges, Gramat, Martel, Rocamadour, St Céré, Bretenoux, Souillac	70 000 ex	416.67€ HT 500 € TTC
	30 000 ex	225€ HT 270 € TTC
	15 000 ex	191.67€ HT 230 € TTC
	10 000 ex	166.67€ HT 200 € TTC
	5 000 ex	125€ HT 150 € TTC
	3 000 ex	83.33€ HT 100 € TTC
	Création d'encart publicitaire (en interne)	25€ HT 30€ TTC

ACCOMPAGNEMENT - MONTÉE EN COMPÉTENCES	PROS DE LA VD
Ateliers thématiques (écriture, relation client...)	Offert
Accompagnement numérique individuel	Offert
Accompagnement démarches Qualité (Qualidog, DEX...)	Offert
Animation club 4 saisons	Offert

CLASSEMENT/ QUALIFICATION	PROS DE LA VD
Classement meublé de tourisme	175 € TTC pour 1 meublé 95 € TTC à partir du 2° meublé et jusqu'au 4° meublé 65 € TTC à partir du 5° meublé
Chambre d'hôtes Référence	1 ou 2 chambres : 75 € TTC 3 ou 4 chambres : 105 € TTC 5 chambres : 120 € TTC

RENCONTRES PROS - SE CONNAÎTRE/PARTAGER	PROS DE LA VD
Eductour	30 € TTC
Lancement de saison, Arbre de Noël, Journées Portes Ouvertes	Offert

Accompagnement à la commercialisation

1	Prise de contact + présentation de l'accompagnement Durée : 1 heure	6	Création Fiche Tourinsoft Formation : 1 heure
2	Diagnostic de leur présence numérique Préparation : 3 heures / Formation : 2 heures	7	Formation Rédaction web et SEO Formation : 3 heures
3	Stratégie commerciale (personas, tarifs, CGV, OTA...) Préparation : 1h30 / Formation : 2 heures	8	Réseaux sociaux + gestion des avis + email + Canva (livret d'accueil, flyer...) Formation : 7 heures
4	Fiche d'établissement Google + email + signature + annonce répondeur pro Formation : 3 heures	9	RGPD et mail avant et après séjour Formation : 1 heure
5	Paramétrage Elloha et création de site Préparation : 1h (sans raccordement Elloha - Tourinsoft) - 30mn (avec raccordement)	10	Pack 10 photos Temps dédié : 3 heures
Avec/sans site internet : 350 € (20h) / 390 € (25h)			

Il convient également de déterminer les **tarifs "boutique" 2025** qui annulent et remplacent les tarifs votés en 2024, et qui ont été appliqués dès l'ouverture de chaque bureau d'information touristique.

Concernant l'activité "boutique", il est aussi proposé de maintenir la remise "partenaire" qui permet aux professionnels du tourisme, aux collectivités et aux partenaires institutionnels de disposer de tarifs préférentiels d'achat sur les produits en achat-revente à l'effigie de la marque Vallée de la Dordogne (hors librairie), soit une remise de 15% du prix public TTC dès 100 € d'achats TTC.

Il est par ailleurs proposé la mise en place d'une remise exceptionnelle, pouvant aller jusqu'à 30 % du prix public TTC, sur les produits boutique en achat-revente (hors librairie) ayant été acquis il y a plus de trois ans.

Le Président soumet au vote les tarifs 2025-2026 tels que présentés ci-dessus.

Adoption à l'unanimité

5. Retrait de l'adhésion à l'Agence Départementale Technique Corrèze Ingénierie

L'Agence Départementale Corrèze Ingénierie est un établissement public administratif qui a vocation à assurer pour les collectivités adhérentes une assistance, essentiellement d'ordre technique, pour réaliser ou faire réaliser leurs études et leurs travaux dans les domaines du bâtiment, de la voirie et des espaces publics, de l'eau potable et la défense incendie ou de l'assainissement.

L'Office de tourisme Vallée de la Dordogne a adhéré à Corrèze Ingénierie par délibération en date du 03 juillet 2023, puis solliciter l'agence départementale pour une prestation d'assistance à

maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'aménagement intérieur des bureaux d'information touristique de Beaulieu-sur-Dordogne et Argentat-sur-Dordogne.

Ce projet étant achevé, il n'y a plus lieu d'adhérer à Corrèze Ingénierie.

Conformément à l'article 7 des statuts de l'Agence, tout membre souhaitant se retirer doit notifier son retrait par délibération.

Le Président soumet au vote le retrait de l'adhésion à l'Agence Départementale Technique Corrèze Ingénierie.

Adoption à l'unanimité

6. Attribution de chèques-cadeaux au personnel

Il est proposé d'attribuer au personnel de l'OT, salarié ou mis à disposition, un avantage complémentaire aux émoluments conventionnels, exonéré de cotisations sociales.

Il s'agit de chèques-cadeaux en lien avec des événements particuliers définis par l'employeur et répondant au cadre fixé par l'URSSAF.

Pour bénéficier de l'exonération des cotisations, le montant des bons cadeaux attribués à un salarié ne doit pas dépasser 5% du plafond mensuel de la Sécurité sociale par événement et par année civile, soit 196 € en 2025.

Le Président soumet au vote l'attribution de chèques-cadeaux au personnel de l'office de tourisme.

Adoption à l'unanimité

7. Mise en place de chèques vacances au sein de l'Office de Tourisme

Le Président rappelle que l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne est fortement engagé dans l'amélioration des conditions de vie et de travail de ses collaborateurs.

Aussi, considérant que les chèques vacances constituent un avantage social favorisant le départ en vacances et l'accès aux loisirs, il est proposé de délibérer sur la mise en place des chèques vacances au sein de l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne à compter du 1er septembre 2025.

Le dispositif sera mis en œuvre dans le cadre des dispositions du décret n°2006-1206 et des textes en vigueur. Il prendra la forme d'une aide financière de l'employeur sous forme de participation à l'acquisition des chèques vacances.

La participation de l'employeur pourra être modulée selon les tranches de revenus des collaborateurs, sur la base d'un barème établi en cohérence avec la réglementation applicable.

Le Président soumet au vote la mise en place de chèques vacances au sein de l'Office de Tourisme.

Adoption à l'unanimité

8. Questions diverses

Jean-Christophe Cid remercie chaleureusement la participation de l'OT aux visites expertises de renouvellement du label Plus Beaux Villages de France, qui a représenté une véritable plus-value pour les villages concernés.

Antoine Béco ajoute que l'OT maintient des échanges très réguliers avec l'association et qu'il est essentiel de poursuivre ce travail collectif.

Aussi, nous avons eu le plaisir de recevoir en juin une délégation japonaise des Plus Beaux Villages du Japon pour dialoguer avec nos collectivités. Ces entretiens ont été très pertinents : profondément attachés à notre patrimoine, nos homologues nippons souhaitent entretenir ce lien.

En l'absence de questions diverses, Antoine Béco remercie tous les membres et lève la séance à 16h00.